

En prélude aux événements nationaux à venir Les journalistes appelés à remplir leur devoir

SYM

Port-Gentil/Gabon

LES professionnels de la communication étaient en conclave, hier, à l'invitation du chef de cabinet du gouverneur.

Modeste Binet a saisi l'opportunité de cette rencontre avec les hommes et femmes des médias en service dans la capitale économique pour les entretenir sur les événements à couvrir dans les tout prochains jours, à savoir la Journée nationale du drapeau célébrée le 9 août et, surtout, la commémoration du 58e anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance le 17 du mois pro-



Photo : Koumouss

Une vue des représentants des médias présents à la réunion présidée par le chef de cabinet du gouverneur.

chain. Décortiquant le programme des manifestations, le chef de cabinet de la première autorité administrative de la province de l'Ogooué-Maritime a indiqué que le dernier événement sera

commémoré en trois jours. Tout partira de la journée du samedi 11 août avec la messe œcuménique regroupant tous les responsables religieux de la cité. La journée du 16 sera réservée à une opéra-



Photo :

Comme tous les ans, Port-Gentil se prépare à accueillir les manifestations de la fête du 17-Août.

tion retrouvons-les-manches, à la finale d'un tournoi de football, à la retraite aux flambeaux et à l'animation dans les quartiers de la ville de sable. Le grand rassemblement aura lieu le 17 août avec,

au-delà du défilé civil et militaire, la décoration de plusieurs compatriotes de la médaille du Mérite gabonais et autres distinctions. La boucle sera bouclée dans la soirée, avec la réception des

convives par le gouverneur et son épouse.

Modeste Binet a souligné qu'en tant que Gabonais, aucun média à Port-Gentil ne devrait être absent sous quelque prétexte que ce soit. « Vous devez sortir votre fibre patriotique car, il s'agit d'abord de notre pays, même si je reconnais que parmi vous il y a des médias privés », a-t-il dit, avant de sensibiliser les nombreux photographes qui s'improvisent le jour des manifestations, au point de causer parfois des soucis aux cameramans et photographes agréés. Tout comme il a été convenu que tous ces photojournalistes doivent se faire enregistrer, se munir d'un badge et être vêtus décemment.

Assainissement

Il y a vraiment du boulot !



Photo : Sidonie Ambonguilla

Ceci est le lit d'un canal enherbé.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Des arbustes dessouchés balancés dans les canaux.



Photo : Sidonie Ambonguilla

L'incivisme des populations ne faiblit pas.

FAE

Port-Gentil/Gabon

LA saison sèche est généralement mise à profit pour effectuer des travaux d'assainissement. Histoire de ne pas être surpris à l'arrivée de la saison des pluies, synonyme à Port-Gentil des inondations.

C'est ainsi que, ici et là, l'on observe des initiatives tendant à curer des tron-

çons de caniveaux. Comme souvent, les riverains sont les premiers sur le terrain, armés de leur seule volonté et de moyens rudimentaires : pelles, gants, brouettes... Il est vrai qu'ils constituent les premières victimes des crues. Mais, ces initiatives, à la longue, s'avèrent, hélas, inopérantes car n'étant pas intégrées dans une opération d'ensemble. En effet, il ne sert strictement à rien de curer 100 mètres

de linéaires de caniveaux passant devant sa concession si, en aval, les eaux ne seront pas évacuées par le système de drainage. C'est pourquoi les regards, en pareille période, se tournent vers la municipalité qui dispose de la logistique adéquate et des techniciens aguerris pour le curage de l'ensemble du réseau d'assainissement. Un exercice qui se révèle, chaque année, difficile à mettre en œuvre, tant les

ouvrages à traiter se trouvent dans un état d'engorgement qui nécessite des moyens matériels et financiers dont la collectivité ne dispose pas toujours, par ces temps de crise où les budgets d'investissement, même conséquents comme dans la capitale des capitaux, n'existent que sur le papier. La ville de sable, coutumière d'inondations proverbales, n'a pas fini de

faire l'objet d'études plus coûteuses les unes que les autres, afin de solutionner un problème qui ne date pas d'aujourd'hui. Malheureusement, les solutions se font attendre. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au civisme qui auraient pu atténuer les effets dévastateurs des comportements inciviques, n'ont pas eu les résultats escomptés. Les populations continuent de considérer les canaux, ca-

niveaux et fossés comme des poubelles devant recevoir toutes sortes de déchets urbains.

Les responsabilités étant donc partagées, les insulaires devront continuer à "faire avec". Puisqu'on ne peut pas rester les bras croisés, alors on essaye de faire comme on peut. Ici, le "on va encore faire comment ?", formule bien connue, est un quasi mantra.

Transport urbain

Encore des taxis en fourrière !

FAE

Port-Gentil/Gabon

COMME chaque année, à la même époque, l'Hôtel de Ville a été obligée de sévir pour faire entendre raison aux propriétaires de taxis, de taxis-bus et autres TM pour régulariser leur situation fiscale de l'année en cours. C'est-à-dire, l'acquiescement de la taxe de la vignette de numérotation du véhicule.

Les contrevenants voient ainsi leur véhicule être mis en fourrière dans les jardins de la mairie. L'obten-

tion de cette taxe se fait auprès des services financiers de la mairie contre la somme de cent mille francs, payable en une fois pour l'année. Bien souvent, les propriétaires des véhicules à usage de transport arguent que la mairie ne livre pas suffisamment tôt les numéros de portière. Il faut dire que la mise à disposition desdits numéros est tributaire du partenaire économique de l'Hôtel de ville, généralement un opérateur de téléphonie mobile, qui prend en charge la fabrication des vignettes sur lesquelles sont portés des messages appelant à l'esprit de ci-



Photo : Sidonie Ambonguilla

Les taxis appréhendés, en fourrière dans les jardins de la mairie.

toyenneté. L'argument est donc jugé irrecevable par la municipalité, l'acqui-

sition de la vignette annuelle étant, en principe, inscrite dans le budget de fonction-

nement du propriétaire qui sait que, chaque année, il doit prévoir cet investissement.

Bon prince, l'édile de la commune de Port-Gentil, Bernard Aperano, n'a pas souvent hésité à accorder des délais supplémentaires aux retardataires. Malgré cela, des résistances persistent. Alors, l'autorité municipale se voit contrainte de sévir, en mettant ses agents aux trousses des indélébiles.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : de nombreux conducteurs ont pris d'assaut le service des recettes municipales afin de se mettre à jour. Pour ceux qui ont

été pris dans les filets de l'opération d'interpellation, ils devront, en plus, s'acquitter des frais de fourrière, en principe de cinquante mille francs.

Il faut noter qu'avec moins de deux mille taxis, le parc de ce type de véhicules est en légère baisse à Port-Gentil. La crise, l'augmentation du prix du carburant et le prix du trajet moyen de cent francs inchangé depuis des lustres, sans compter les contrôles intempestifs des forces de l'ordre, ont dissuadé beaucoup de chauffeurs de taxis qui ont préféré, semble-t-il, changer d'activité.